

Rogny-les-Sept-Écluses

Rénovation
du bâtiment scolaire
(page 16)

Du changement dans le
tri sélectif (page 7)

Une très bonne saison
au **camping**

Valorisation
du village (page 14)

Élections
européennes
le 26 mai 2019
(page 4)

2019
Bulletin
municipal



numéros utiles

Coordonnées pratiques :

Maison de Services au Public de Bléneau :	03.86.74.82.28
Conseil départemental pour RDV assistantes sociales ou P.M.I. :	03.86.44.42.00
CAF de l'Yonne :	0810.25.89.10
MSA Bourgogne :	09.69.36.20.50
RAM :	03.86.74.60.59
Conciliatrice de justice :	helene.meunier@conciliateurdejustice.fr
ANPAA :	03.86.51.46.99
ADIL, EIE et CAUE :	03.86.72.16.16
Mission Locale :	03.86.74.31.83
CPAM :	3646
POLE EMPLOI :	3949

Numéros utiles :

- Les secours pour les téléphones mobiles :	112
- Service de garde - SAMU :	15
- Gendarmerie :	17
- Pompiers :	18
- Dr DAVIET :	03 86 74 53 04
- Dr NGUYEN :	03 86 44 86 99
- Infirmières S. NEROT et S. GERARD :	03 86 74 96 76
- Pharmacie BELLOT :	03 86 74 54 64
- Mairie :	03 86 74 51 78
- L'Agence Postale :	03 86 74 54 17
- Les Taxis Hurié :	03 86 45 13 08
- Office de Tourisme :	03 86 74 57 66
- Allô, Service Public :	39 39
- Pôle Emploi :	39 49
- CPAM :	36 46
- Docteur de garde :	39 66
- Pharmacie de garde :	32 37
- Service technique lignes téléphoniques :	10 13
- Syndicat des eaux :	03 86 44 01 42
- Dépannage ENEDIS :	09 726 750 89

hébergement - restauration commerces - entreprises

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

- **AUBERGE DU CANAL** Restaurant
En été (1^{er} mai au 30 sept.) : midi et soir sauf le mercredi
En hiver (1^{er} oct. au 30 avril) : tous les midis sauf le mercredi. Vendredi et samedi soir sur réservation.
Mme BRUNEAU : 03 86 74 52 63
- **AUBERGE DES 7 ÉCLUSES**
Hôtel - Restaurant
Fermeture : mardi et mercredi midi
M. JACQMIN : 03 86 74 52 90
- **LA BELLE EPOQUE** Restaurant
Ouvert le midi du mardi au dimanche
Ouvert les vendredi et samedi soir
M. MALFATTE : 03 86 44 26 35
- **PIZZERIA** (à emporter à partir de 18h)
Mercredi, vendredi et dimanche
M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78
- **GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »**
Mme SAGET : 03 86 74 58 56
- **CHAMBRES D'HÔTES DE « LA CRASNE »**
Mme BEAUDIN et M. VEULIN :
03 86 74 53 11
- **CAMPING DES LANCIÈRES**
Mairie : 03 86 74 57 50

COMMERCES ET ENTREPRISES

- **COIFFURE DESIGN**
Mme RAMEAU
Fermé le mercredi et le dimanche
Tél. : 03 86 74 55 38
- **L'ATELIER DES 7 ÉCLUSES**
Christine FIEVET : 06 81 76 08 31
- **AGENCE IMMOBILIÈRE**
Mme MANNEVY : 03 86 74 85 97
- **S.B.P.I.**
MM. GALLOT : 03 86 74 51 36
- **MÉTALLURGIE**
M. BAUS : 03 86 74 51 17
- **S.B.P.I. ENVIRONNEMENT**
MM. GALLOT : 03 86 74 28 49
- **ENTREPRISE MULTISERVICES**
JardinBricoServices - Paysagiste
M. GOJARD : 06 88 70 07 45
- **TOURISME FLUVIAL DU CENTRE**
Mme GAUDIN : 03 86 74 56 34
- **CARROSSERIE DE L'ÉCLUSE**
M. DUFUS : 06 24 78 42 44
- **LES TRANSPORTS DEMETS**
M. DEMETS : 03 86 74 57 92
- **GO TRANSPORTS**
M. GIRAULT : 06 89 04 26 60

TRANSPORT

ÉQUITATION

- **HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB**
Mme GESTIN et M. KELLER :
03 86 74 59 39
- **PONEY-CLUB DE ROGNY ECURIE DU RONDEAU**
Mlle DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

- **BOULANGERIE**
Fermé le mercredi
M. et Mme LOISELEUR : 03 86 74 53 97
- **BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER**
Fermé le mardi après-midi.
M. et Mme COQUILLAT : 03 86 74 53 09
- **TRAITEUR**
M. SAGET : 03 86 74 58 56

BÂTIMENT

- **MAÇONNERIE SAS DELAGNEAU**
M. DELAGNEAU : 06 83 38 87 14
- **ENTREPRISE DE MENUISERIE**
0 Coup de Rabot
M. DUMONT : 03 86 45 22 13
03 86 45 22 14
- **PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ**
M. MILOT : 03 86 74 30 11
M. VACHER : 09 54 83 97 96

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal les membres de la commission correspondante.
Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.
Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.



Chaque année, à la même époque, nous faisons le point sur les projets communaux. Certains de ces projets sont terminés, d'autres sont engagés, d'autres encore sont dans les cartons et dans les idées en attendant l'assurance de l'obtention d'aides publiques de façon concrète.

2018,

Le bâtiment scolaire est terminé. Ces travaux, qui ont duré plus longtemps que prévu, nous ont obligés à ouvrir des classes provisoires, avec l'accord de l'Académie et des Services de Sécurité, dans la salle des mariages pour les CP-CE1-CE2, à

l'espace culturel pour les CE2-CM1-CM2 et la cantine transférée à la salle traiteur de ce même espace.

Je remercie les enseignants, les enfants et les parents pour leur grande patience lors de cet épisode qui a perturbé quelque peu les habitudes de travail et de récréation.

Je remercie aussi le personnel communal qui a su s'adapter à cette situation inhabituelle, et plus particulièrement les employés en charge de la restauration et de la surveillance des élèves.

Le projet de réhabilitation de la station d'épuration n'avance pas aussi vite qu'on le souhaiterait. De nouvelles contraintes sont apparues. Pour les terrains qui nous intéressent, il a fallu faire un diagnostic pour différencier les zones humides des zones inondables, ceci afin de trouver l'emplacement définitif de la future station.

Divers travaux de voirie, de rénovation de l'éclairage public, d'embellissement de la commune ont été réalisés et vous sont expliqués un peu plus en détail dans les pages qui suivent.

2019,

Les travaux les plus importants vont concerner nos bâtiments communaux puisque, fin 2019, nous devons être en conformité avec la législation sur l'accessibilité. L'arrivée programmée de la Maternelle dans notre bâtiment scolaire nous impose aussi des travaux de réhabilitation dans un des logements.

Cette année encore, notre village a été bien fleuri et embelli par nos employés communaux, malgré la chaleur et le manque d'eau. Au concours départemental de fleurissement, notre camping a été primé, les enfants de l'école ont été félicités en direct pour leur jardin et de nombreux habitants ont été aussi remerciés pour leur action en faveur de la mise en valeur de notre patrimoine communal.

Nous avons aussi obtenu cette année une première fleur au concours régional de fleurissement qui récompense les efforts faits en faveur du cadre de vie et de l'accueil.

La commune est candidate au label les « Cités de Caractères de Bourgogne-Franche-Comté ». Ce label est donné aux Communes qui présentent des traces historiques et ont un patrimoine paysager ou architectural, et permet de préserver, valoriser et promouvoir ce patrimoine.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour que notre commune vive et soit connue bien au-delà des limites communales et même départementales. Je n'oublierai pas non plus les élus et le personnel communal dans son ensemble qui veillent à la bonne marche de notre collectivité.

Je m'associe à la Municipalité pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Vœux de santé, de bonheur et de joie. Que vos projets se réalisent et que 2019 ne soit pas une année trop difficile à franchir. Que les chercheurs d'emploi trouvent un travail selon leurs capacités, que le maintien des revenus et des retraites puisse permettre une vie décente, enfin que la bonne entente règne entre nos concitoyens.

Bonne année à tous.

L'année 2018 fût marquée par le départ de Jean-Jacques POITOU, Président de l'Association « La Tanche », des suites d'une longue maladie.

Président depuis le 5 février 2011, il s'investissait chaque année auprès des passionnés de pêche, mais également auprès des enfants de l'école élémentaire de Rogny lors d'initiation pêche ou de sensibilisation à la faune et la flore locale. Il était apprécié de tous et sa connaissance et son sens du partage manqueront à tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Depuis, Richard Lamarche le remplace activement dans l'Association et nous l'en remercions.

Finances communales 2018

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	968 958,97 €	968 958,97 €
Investissement	890 876,97 €	890 876,97 €
Excédent global de clôture 2017 : 248 398,97 euros		

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	5 710,00 €	5 710,00 €
Investissement	36,08 €	36,08 €
Excédent global de clôture 2017 : 1 724,74 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Coût de la réalisation	390 514,00 €	390 514,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	106 697,09 €	106 697,09 €
Investissement	267 968,00 €	267 968,00 €
Excédent global de clôture 2017 : 34 332,09 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2018

Taxe d'habitation	8,92 %
Taxe Foncier Bâti	16,87 %
Taxe Foncier Non Bâti	43,14 %

Dépenses réalisées par la commune en 2018 :

SUBVENTIONS

Etablissements scolaires Yonne et Loiret	362,65 €
Associations rognycloises	950,00 €
Associations extérieures	474,00 €
Trail des 7 écluses	750,00 €

ENTRETIEN COMMUNAL

Accessoire pour broyeur	3 828,00 €
Débrousailluse dorsale	1 015,00 €

ECOLE

Fournitures scolaires	3 889,41 €
Consommation eau	258,72 €
Electricité	952,81 €
Téléphone / Internet	890,00 €
Entretien des bâtiments / petits matériels	462,10 €
Location copieur et ordinateurs + maintenance	3 251,67 €
Transport activité piscine/bibliothèque/gymnase	2 833,96 €
Passage en 6 ^e (calculatrices)	269,55 €
Jouets de Noël	1 418,45 €

CAMPING

Travaux d'électricité	5 550,00 €
Bateau à pédales + bâche de protection	978,89 €
Trampoline	894,80 €
Travaux d'entretien des bâtiments	829,63 €

FLEURISSEMENT

Flours et plantations	7 244,77 €
-----------------------	------------

DIVERS

Travaux Eclairage Rue Henri IV	5 516,10 €
Travaux de dissimulation des réseaux	1 245,13 €
Quai des Lancières (solde)	7 57,20 €
Traitement au chlorure ferrique	3 327,06 €
Panneaux signalétiques	7 859,21 €
Sonorisation du village	4 051,12 €
Renouvellement de la licence du logiciel mairie	2 357,76 €
Matériel informatique	40 471,92 €
Programme voirie + travaux employés	1 296,00 €
Création d'une aire de stationnement	18 006,00 €
Pompiers au Quai Sully	6 026,15 €
Entretien fossés / accotements	599,87 €
Mobilier école primaire	577,34 €
Panneau pour le verger conservatoire	
Remplacement du chauffe-eau de la mairie	

DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER	2 690,25 €
Curage du réseau : ent. SGA MEYER	2 961,59 €
Service commun urbanisme	963,00 €
Entretien éclairage public / pose et dépose décors lumineux	8 164,78 €
APAVE	1 800,00 €
Maintenance extincteurs	1 108,30 €
Epannage des boues	2 148,00 €
Maintenance du matériel informatique	3 027,61 €
Abonnement annuel au Wifi de la borne de recharge électrique	492,00 €
Adhésion à la plateforme des Marchés Publics	144,00 €
Contrat d'entretien du clocher de l'église	400,68 €
Contrat d'entretien du défibrillateur	220,80 €
Location de matériel (copieur, téléphone, machine à affranchir)	7 952,60 €

Face aux enjeux commerciaux que La Poste supporte, nous sommes confrontés à de nouveaux défis.

Les facteurs sont aujourd'hui incités à développer sur leur tournée courrier une offre de services en concurrence directe avec ce que propose notre agence postale, vente de carnets de timbres, d'enveloppes timbrées, etc...

Cela se fait sentir car le chiffre d'affaire qu'ils génèrent profite directement au bureau de poste de Saint-Fargeau.

Même si l'objectif est essentiellement de renforcer le chiffre d'affaire du secteur, cela se fait néanmoins au détriment de notre agence.

J'attire votre attention sur l'importance de poursuivre vos achats au bureau de poste de Rogny afin que perdure un de nos derniers services de proximité, et j'adresse à chacun d'entre vous mes sincères remerciements pour votre soutien et votre fidélité.

Votre Maire

Agence postale de Rogny :

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h. Pas de départ le samedi.



Vente	Services courrier et colis	Dépôt des objets	Services de proximité
<ul style="list-style-type: none"> - timbres-poste à usage courant - enveloppes prêt-à-poster - retrait - lettres suivies 	<ul style="list-style-type: none"> - emballages colissimo - emballages chronopost 	<ul style="list-style-type: none"> - fourniture d'autres produits courrier sur commande - retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée) 	<ul style="list-style-type: none"> y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée) (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition)

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Bléneau.
- Vente de cartes prépayées pour téléphones portables La Poste Mobile.
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

Bureau de Poste de Bléneau

13, rue d'Orléans

Horaires :

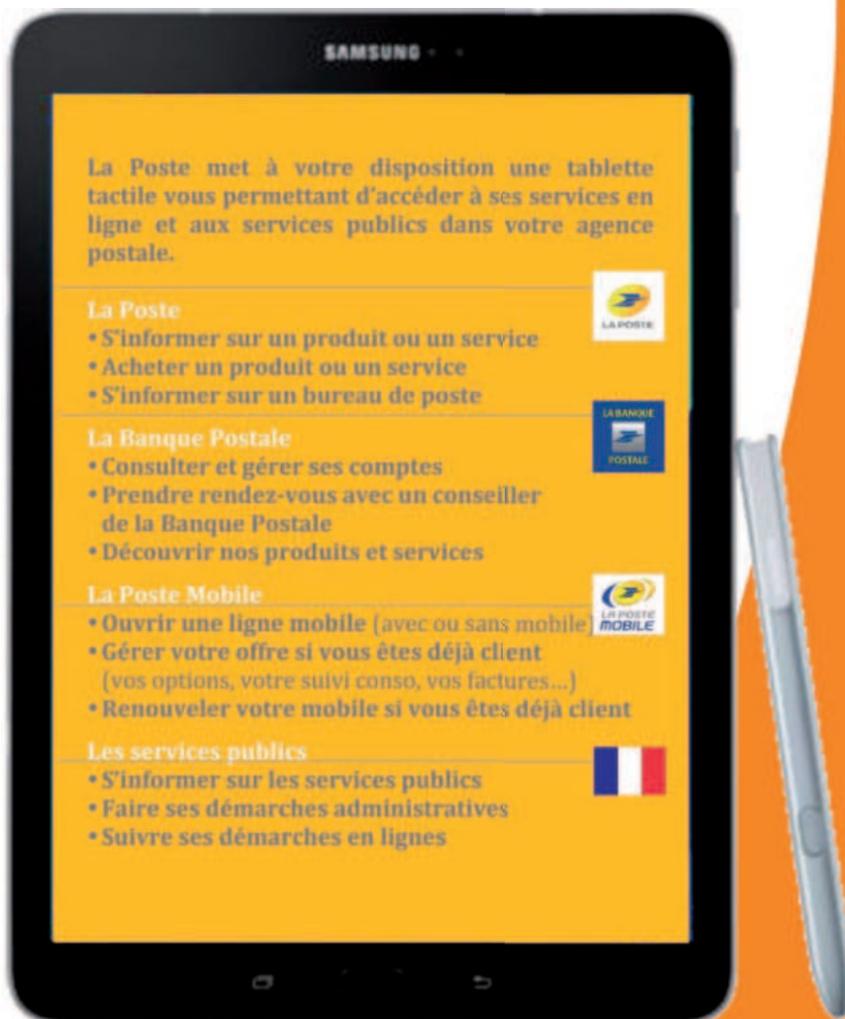
- Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Samedi : 9h à 11h30
- Fermé les lundis et vendredis.
- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

www.laposte.net



La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - Un samedi par mois : les jours d'ouverture sont affichés à la mairie et sur notre site internet.
 - Permanence du Maire et de ses Adjoints : sur rendez-vous.
- 1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ÉCLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : **Sabrina CHARENTON**
- Secrétaire d'accueil : **Stéphanie LAURENT**
- Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**
- Restauration scolaire et garderie : **Katia VERON**
- Agent d'entretien des salles communales, mairie et école : **Katia VERON** et **Marie-Christine ANQUETIL**
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Jacky GRENOT**, **Denis PETIT**, **Judicaël CLOISEAU** et **Romain FONTAINE-GUENEL**
- Agent postal : **Marie-Christine ANQUETIL** et **Stéphanie LAURENT** en remplacement

Navette gratuite pour accueil de loisirs :

La Communauté de Communes de Puisaye Forterre propose un service de navette gratuite pour se rendre au Centre de Loisirs ANIMARE à Saint-Fargeau (les mercredis et vacances scolaires).

Un arrêt pourrait être possible à Rogny Les Sept Ecluses, sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants inscrits au départ de Rogny. Afin que ce service de transport puisse être maintenu, la municipalité compte sur la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Tickets de cantine :

Nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais, il vous est demandé de vous présenter en Mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours. Possibilité d'acheter, pour ceux qui le souhaitent, deux mois consécutifs.

Nous rappelons également qu'en cas d'absence de vos enfants à la cantine scolaire, pour cause de maladie, les repas ne seront pas décomptés sous réserve de présentation d'un certificat médical.

Les certificats médicaux sont à transmettre en MAIRIE et non à l'école.

Merci de votre compréhension.

Mutuelle Santé Cœur de Puisaye :

Comment adhérer ?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles dans les mairies et chez les professionnels de santé.

Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.org permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au **03 86 45 60 50**.

Balayage des rues 2019 :

07/01 - 08/04 - 03/06 - 05/08 - 07/10 - 25/11.

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 2), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.



Aide sociale :

Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence le matin du lundi au jeudi est assurée par Jacqueline HENRIAT sur rendez-vous. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge - 89011 AUXERRE.
Tél : **03 86 48 41 00** / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Texte démarchage :

Avec la nouvelle année, arrivent les traditionnelles ventes de calendriers. Cette période est l'occasion pour les démarcheurs frauduleux de profiter de la générosité des habitants.

La Mairie souhaite donc attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... afin de leur vendre des calendriers.

Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle ;
- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.

En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au **03 86 74 51 78** ou en composant le **17**.

Elections européennes : 26 mai 2019

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Celles-ci ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen.

Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, elle disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

Horaires de cars Paris-Rogny-Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 16h00.....Arrivée à Rogny : 18h37
 Samedi : 10h15.....Arrivée à Rogny : 12h03

Départ de Rogny - Arrêt de bus rue André Henriat :

Lundi, jeudi, vendredi : 8h47.....Arrivée à Paris : 11h10
 Mercredi : 13h38.....Arrivée à Paris : 15h30
 Samedi : 7h22.....Arrivée à Paris : 9h30
 Dimanche : 17h35.....Arrivée à Paris : 20h00

Aucun service les jours fériés.

Etre présent 10 minutes à l'avance.

Demander la liste complète des horaires Saint-Fargeau-Paris à l'Office de Tourisme.

NOUVEAU : La réservation est obligatoire, en indiquant son nom et son numéro de téléphone.



Tarifs municipaux :

Espace culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end)
- + 50 € par jour supplémentaire pour tous.

Cautionnement demandé :

- 500 €

Associations locales :

- Gratuit

Pour toute location, y compris les associations locales, du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine :

- 3,60 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 1,00 € le soir

Tarifs Concessions Cimetière :

- Temporaire (15 ans) : 60 €
- Trentenaire : 165 €
- Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Nouveauté 2018, une enveloppe de Rogny !

Déjà affranchie au tarif Lettre verte et vendue 1,50 € au Bar-PMU Le Colombier, à l'office de tourisme, la mairie et le camping.

Illustration réalisée par une rognyoise, Christelle NUGEYRE que nous remercions !!!



Lettre verte



Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com



Rejoignez-nous !

facebook

Existence d'une Page Facebook pour encore **plus de contacts avec Vous !**

Débords des points recyclage



Nos prestataires de collecte des colonnes de tri ont changé :

- L'entreprise Gachon / Mineris collecte le verre et le papier.
- L'entreprise SUEZ RV collecte les emballages.

Ces entreprises ont repris le marché du papier et des emballages depuis le 6 août. Ils sont en période de « rodage » sur les circuits.

L'été est toujours une période difficile pour la collecte des points d'apport volontaire. En effet, la collecte est tributaire de nombreux facteurs impossibles à prévoir à l'avance : météo, fréquentation touristique...

La canicule de cette année, par exemple, a augmenté de façon significative les recyclables, autant pour le plastique que pour le verre.

Ce beau temps a également augmenté l'afflux touristique et donc la quantité de déchets produite.

Pourtant, pour pallier à cette augmentation, les fréquences de collecte sont densifiées chaque été.

De plus, les collecteurs ont rencontré d'autres difficultés : pannes de camion, difficultés de recrutement de chauffeurs, saturation du centre de tri d'Ormoy avec des temps d'attentes très longs...

Que faire pour gagner de la place dans les colonnes ?

Les colonnes à emballages se remplissent très vite car le volume des produits à recycler est important : pensez à

aplatir vos bouteilles en plastique et briques de lait, à plier les petits emballages en carton : ce gain de place permettra d'éviter les débords.



Bien aplatir ses emballages permet un gain de place

Et si les colonnes sont pleines ?

Tout d'abord, bien vérifier que toutes les colonnes sont totalement pleines. Les ouvertures situées derrière les colonnes ont souvent encore de la place.

Si les colonnes sont pleines vous devez ramener vos déchets chez vous ou aller à d'autres colonnes. En effet, les dépôts au sol, colonnes pleines ou non, s'apparentent à des dépôts sauvages sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Se débarrasser de ses déchets dans la nature ou au pied des points d'apport volontaire est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € si récidive.

De plus, le nettoyage des points d'apport volontaire est effectué par les collecteurs. Le temps passé à ce nettoyage entraîne donc un retard considérable dans les circuits et donc dans la collecte des colonnes.

Lorsque les déchets ne concernent pas le recyclage (ordures ménagères par exemple) ou que les débords sont trop importants, ce sont les agents communaux qui nettoient : tout dépôt entraîne un coût supplémentaire pour la commune et donc pour les usagers...

A qui signaler les débords ?

Vous pouvez contacter votre mairie directement sur place ou au 03 86 74 51 78.

En ce qui concerne le niveau de remplissage voici quelques repères :

- **presque plein :**
au bas des ouvertures
- **plein :**
impossible de mettre un emballage dans les colonnes
- **débords :**
colonnes pleines avec des emballages au sol.

En ce qui concerne les débords de cet été, nous vous prions de nous excuser des désagréments occasionnés.



Collecte des déchets ménagers

Des changements vont avoir lieu cette année pour la collecte des déchets.

La collecte au 1^{er} trimestre 2019

Du 1^{er} janvier 2019 au dimanche 3 mars 2019 la collecte des déchets ménagers, des biodéchets et des recyclables reste la même.

Vos ordures ménagères et vos biodéchets sont collectés en même temps toutes les semaines, le vendredi.

Les jours fériés du 1^{er} trimestre 2019

Jusqu'au 3 mars 2019, il n'y a pas de collecte des ordures ménagères et des biodéchets les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi.

Jours fériés	Jour de l'an (1 ^{er} janvier)
Jour de collecte	Samedi 05 janvier

La collecte à partir du mois de mars 2019

A partir du lundi 4 mars 2019, vos ordures ménagères seront collectées le vendredi des semaines paires en alternance avec les emballages (le vendredi des semaines impaires).

Les biodéchets restent collectés le vendredi de toutes les semaines.

Semaine impaire	Semaine paire
Le vendredi	Le vendredi
Biodéchets + emballages	Biodéchets + ordures ménagères

Des containers sont mis à disposition pour les résidents secondaires. S'adresser en mairie.

Des sacs jaunes vont être distribués par la Communauté de Communes Puisaye Forterre afin de collecter les emballages.



Les papiers et le verre devront toujours être amenés aux points d'apport volontaire.



Les jours fériés à partir de mars 2019

Attention : les collectes ont lieu les jours fériés à l'exception des collectes du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre qui seront décalées.

La Communauté de Communes Puisaye Forterre distribuera un calendrier de collecte et des sacs jaunes à tous les foyers dans le 1^{er} trimestre 2019.

Pour tout renseignement, appelez le :

N° Vert 0 800 584 762
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

L'élimination des déchets :
Nous vous rappelons que les feux **sont interdits toute l'année**. De plus, nous disposons d'un point propreté rue Gaspard de Coligny et nous souhaiterions qu'il reste propre et accueillant.
Le Point propreté situé Quai Sully est exclusivement réservé aux usagers du port et de l'aire de vidange.

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès (validité 3 mois)	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie	Gratuit	
Carte grise	Via internet www.ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat Uniquement en dématérialisation	Montant selon l'année et la puissance du véhicule 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix	Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €
Permis de conduire, perte et vol	Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, pour le reste, le dossier peut-être fait à la mairie du domicile ou directement en Préfecture	- 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - 1 photocopie du permis de conduire - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol. - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g		
Carte nationale d'identité (validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)	Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie) Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr	Gratuit	La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identité des témoins et justificatif de domicile des futurs époux	Gratuit	
• Carte d'électeur • Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours	- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature • Titre de séjour • Naturalisation	Mairie du domicile Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire http://89.accueil-etrangers.gouv.fr
Attestation d'Accueil	Mairie du domicile	Formulaire à remplir	30 € en timbres fiscaux	Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019
Certificat d'hérédité	Notaire			

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
PACS	Mairie du domicile	Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce	Gratuit	A partir du 1 ^{er} novembre 2017 Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

3 infos à retenir

- Depuis le **1^{er} mars 2017**, les cartes d'identité se font à la Maison de Services Au Public à Bléneau (relais le plus proche) ou dans un relais de l'Yonne de votre choix ou directement en Préfecture.
Vous pouvez néanmoins pré-remplir le formulaire de demande de pièce d'identité via le site : www.ants.gouv.fr
- A compter du **1^{er} novembre 2017**, la Mairie ne peut plus faire les dossiers de carte grise. En effet, la Préfecture impose que les dossiers soient enregistrés via le site : www.ants.gouv.fr
L'ensemble des pièces à fournir doit être dématérialisé (voir liste en page 8).
- A compter du **1^{er} novembre 2017**, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) se fait à la Mairie de votre domicile et non plus au Tribunal de Grande Instance. Si vous souhaitez effectuer cette démarche, la liste des pièces à fournir se trouve ci-dessus.

Maison de Services Au Public de Bléneau



Maison de services au Public de Bléneau - Place de la Libération - 89220 BLÉNEAU
03.86.74.82.28 - msapbleneau@orange.fr

• Le social

- Le Conseil Départemental par le biais de Travailleurs Sociaux et de Conseillères en économie sociale et familiale.
- La MSA (Sécurité Sociale Agricole).
- COALLIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

• La santé

- La Protection Maternelle Infantile (PMI).
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

• L'emploi

- La Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans).
- Pôle Emploi, mise à disposition d'un livret à consulter librement qui répertorie toutes les offres d'emploi sur Bléneau et 30 km aux alentours.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...).
- L'EIE (Espace Info Energie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat (isolation, menuiseries, chauffage, aides financières...).
- Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...).
- Un intervenant dans le domaine du logement effectue des permanences dans la commune de Bléneau les 2^e lundis de chaque mois sur rendez-vous. Il s'agit du PACT de l'Yonne CDHU qui accompagnera les ménages identifiés modestes afin qu'ils puissent bénéficier pendant 3 ans d'un programme particulier, le PIG, Programme d'Intérêt Général qui entend accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation afin de réhabiliter certains logements.

• Le droit

- Le Conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).

• Les passeports biométriques et les Cartes Nationales d'Identité

- 343 Cartes Nationales d'Identité et 156 Passeports Biométriques ont été fabriqués en 2018.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00	Travailleurs Sociaux (9h - 12h)	Accueil
MARDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15	ADIL (10h - 12h) - 4 ^e mardi tous les 2 mois	Conciliateur (14h - 16h) - 2 ^e mardi de chaque mois
MERCREDI matin de 8h30 à 12h00	ANPAA : Addictologue - (9h - 12h) 1 semaine sur 2	RAM (14h - 16h30) - Mercredi en semaine paire C.A.U.E (13h30 - 16h30) - 2 ^e mercredi de chaque mois Passeports et CNI uniquement sur rdv le mercredi
JEUDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15	P.M.I (9h - 12h) - 3 ^e jeudi du mois	Mission Locale (9h - 16h30) - 1 ^{er} jeudi du mois E.I.E (14h - 16h30) - 2 ^e jeudi du mois COALLIA (9h - 16h30) - 3 ^e ou 4 ^e jeudi du mois
VENDREDI de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00	Accueil	Accueil

Mariage :

4 août : Sylvie LABBE et Stéphane BATAILLE
 10 août : Laura BELLOT et Daniel SABATELLI
 31 août : Cassandra DOREZ et Jordan HOUZAI

**Naissance :**

12 juin : Fleur CLOISEAU
 6 août : Léa FLÉ

**Décès :**

9 mai : Roger CHAUVELOT
 18 mai : Christine KUNTZMANN
 26 mai : Jean HENRIAT
 6 juin : Nathalie BENZARTI
 17 juillet : Jean-Jacques POITOU
 3 août : Solange GUILLER
 12 octobre : Michel CAMUS
 23 octobre : Edmond GRENOT
 4 novembre : James CHABOISSEAU
 30 novembre : Marcel JÉGOU

recensement

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.service-public.fr, de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.



Reprise de l'Auberge du Canal

PAR SYLVIE :

Le choix de Rogny pour l'achat de l'Auberge du Canal a été un coup de foudre sur cet endroit doté d'une terrasse face aux écluses et de la tranquillité qui règne ici.

L'accueil des habitants s'est très bien passé et je les en remercie.

L'auberge propose une cuisine familiale, l'ambiance est chaleureuse.

Tout est réuni pour passer un bon moment. Je vous accueillerai avec plaisir.

**BLÉNEAU - PROPRETÉ - SERVICES****Éric BISSON**

Nettoyage et Services
 Industries - Commerces
 Collectivités - Particuliers

12, rue des Vignes - 89220 BLÉNEAU
bleneau.proprete@free.fr
 03 86 74 88 60 - 06 66 31 89 89

**SARL MILOT 89**

Plomberie - Chauffage
 Ramonage - Electricité



03 86 74 30 11
 06 43 21 71 49



89220

ROGNY LES 7 ECLUSES

N° Siret : 530 552 256 000 14



communauté de communes mise sur la culture et le tourisme



**PUISAYE
FORTERRE**
Communauté
de communes
Terre de nature et
de développement

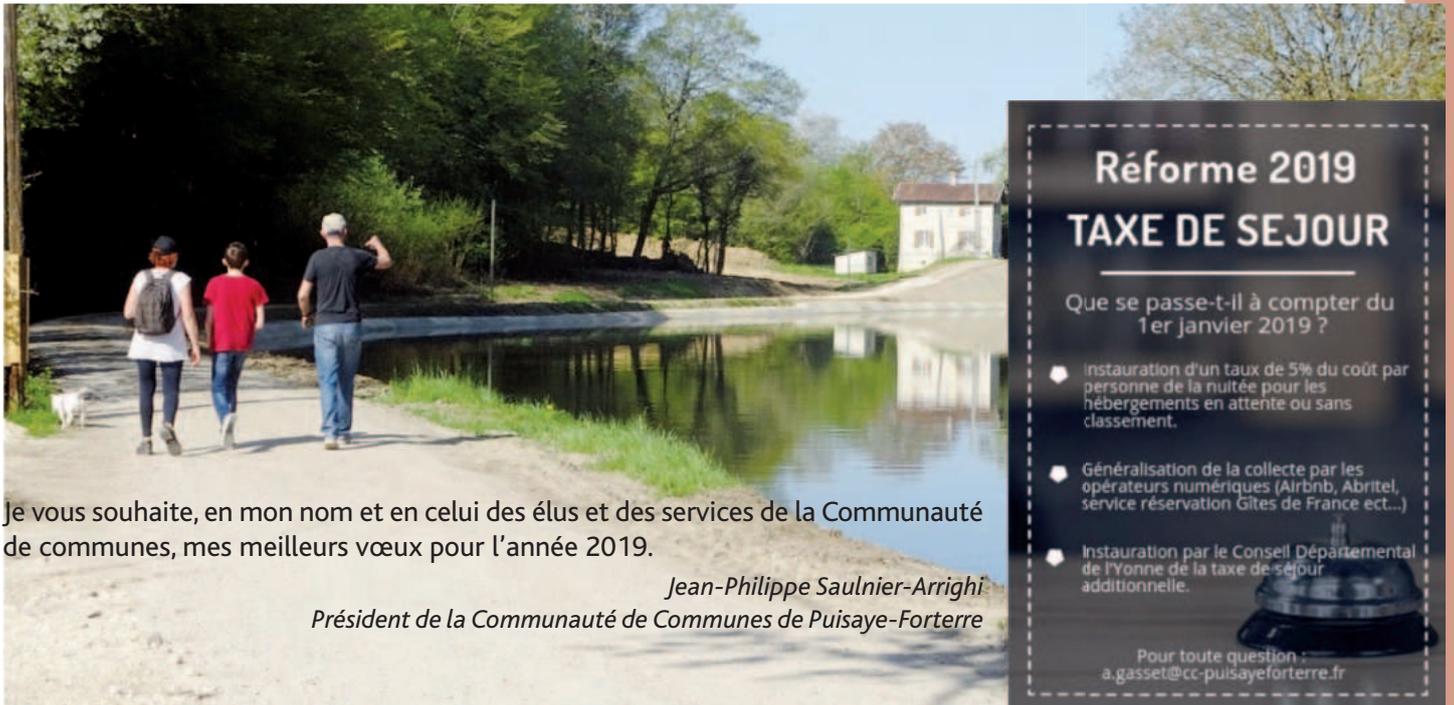
La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre œuvre dans les domaines du tourisme et de la culture. Le territoire recèle des trésors architecturaux, patrimoniaux et naturels qui contribuent à son rayonnement. Et le monument des Sept Écluses de Rogny en est l'un des joyaux.

La collectivité conduit un projet de développement touristique de territoire s'appuyant sur le réseau et le bassin d'alimentation du canal de Briare en collaboration avec Voies Navigables de France et la Ville de Briare.

La Puisaye-Forterre compte canaux et ouvrages liés à l'alimentation du Canal de Briare : les Sept Écluses de Rogny, le réservoir du Bourdon, les étangs de Moutiers... La Communauté de Communes souhaite profiter de ces atouts pour attirer les visiteurs.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- Capter et capitaliser les flux touristiques (Pont-Canal de Briare 300 000 visiteurs annuels, Guédelon plus de 300 000 visiteurs annuels) par une collaboration interrégionale.
- Connecter le territoire poyaudin à la « Loire à Vélo ».
- Créer des connexions avec l'offre touristique existante dans l'objectif de conforter les activités touristiques du territoire.
- Considérer les maisons éclusières comme des potentiels d'activité touristique (lieux d'accueil, hébergement touristique, etc.) et en faire l'acquisition.
- Aménager le réservoir du Bourdon avec un objectif de « montée en gamme » et de développement d'activités adaptées aux touristes (loisirs aquatiques et de plein air).



Je vous souhaite, en mon nom et en celui des élus et des services de la Communauté de communes, mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Jean-Philippe Saulnier-Arrighi
Président de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre

Réforme 2019 TAXE DE SEJOUR

Que se passe-t-il à compter du
1er janvier 2019 ?

- Instauration d'un taux de 5% du coût par personne de la nuitée pour les hébergements en attente ou sans classement.
- Généralisation de la collecte par les opérateurs numériques (Airbnb, Aritel, service réservation Gites de France ect...)
- Instauration par le Conseil Départemental de l'Yonne de la taxe de séjour additionnelle.

Pour toute question :
a.gasset@cc-puisayeforterre.fr

BALADE CYCLISTE DU 15 SEPTEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOBILITÉS ■ Une randonnée cycliste pour découvrir les ouvrages de navigation, de Saint-Privé à Briare Une journée à pédaler au fil des voies navigables

De Saint-Privé, de bon matin, ils sont partis sur les chemins, à bicyclette. Les uns montaient leur propre vélo VTT/VTC ou VAE et les autres profitaient de la balade pour tester des vélos à assistance électrique prêtés par les organisateurs.

C'est dans le cadre du programme d'animation Territoire à énergie positive (TEPOS) que la Communauté de communes de Puisaye-Forterre proposait, ce samedi, en partenariat avec Voies navigables de France et la Maison du vélo d'Auxerre, cette



BALADE. La randonnée a réuni une soixantaine de participants.

randonnée cycliste qui a réuni une soixantaine de participants.

Les premiers 20 kilomètres conduisaient, par l'itinéraire des étangs, à Rogny-les-Sept-Écluses. Là, un pique-nique 100 % local était offert. Fromages de Moutiers, jambon de Nitry, pain de Saint-Privé ou encore jus de pomme de Charny ont été agréablement découverts par certains et appréciés de tous.

Vers 14 heures pour ceux qui le souhaitaient, la balade continuait par les canaux vers Briare. Si les étapes, le long du trajet,

permettaient de pénétrer les mystères des ouvrages de navigation et de gestion de la voie d'eau (retenues, écluses), on pouvait au final, à Briare, visiter l'usine élévatrice et le fameux Pont-canal avant de regagner Saint-Privé par la navette de retour vers 18 heures.

Cette balade préfigure la « voie verte », le long du canal, entre la Puisaye et Briare. Très complète, elle associait harmonieusement pour les Journées du Patrimoine, sport, nature, produits et culture d'un territoire.

Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée.

Lorsqu'une coupure EDF est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet et/ou affichage.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{re} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{re} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).



Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

3 distributeurs de sacs sont installés à Rogny.

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



Le Conciliateur de Justice : Concilier pour reconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen alternatif, simple, rapide - gratuit - et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable. « L'article 4 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle rend obligatoire, à peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la saisine du tribunal d'instance par déclaration au greffe qui n'est pas précédée d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, pour toute demande initiale inférieure à 4 000€ ».

QUI EST LE CONCILIATEUR : C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Il est impartial, discret, tenu au secret (article 1531 du code de procédure civile, son rôle n'est pas de dire qui a tort et qui a raison. Il n'est pas Juge mais les accords de conciliation peuvent à la demande des parties, être homologués par le Juge.

SES COMPETENCES : Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, ou opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, mutuelles, assurances, banques, etc. Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...), ou le droit au travail.

Avant de faire appel au Conciliateur, il est indispensable d'avoir tenté par soi-même de résoudre le différend soit verbalement puis éventuellement par courrier.

Pour me contacter : Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

Par téléphone : 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU : le 2^e mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.



services à la personne



Bléneau, Champignelles, Coulanges-la-Vineuse
Coulanges-sur-Yonne, Courson, Saint-Fargeau
Saint-Sauveur-en-Puisaye, Toucy

Suite à la fusion des structures
UNA du secteur de la Puisaye Forterre,
au 1^{er} juillet 2018,
l'Association *UNA ASSAD* du canton de Bléneau
est devenue l'Association
ACTIV'UNA Puisaye Forterre.

Notre structure d'aide au maintien à domicile continue d'intervenir sur la commune de Rogny, toujours dans le souci d'œuvrer au bien être de nos bénéficiaires.

L'Association intervient 7 jours sur 7
et vous met à disposition
du personnel qualifié.



ACTIV'UNA Puisaye Forterre gère un service de proximité pour toutes personnes dans le besoin : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en activité ou non, ou encore jeunes enfants.



Nous travaillons en étroite collaboration
avec les services du Conseil Départemental,
les Caisses de Retraite, La CAF,
ou encore les Mutuelles.



En cas de besoin vous pouvez nous contacter au siège social au
03.86.74.92.80
8, rue du Pont Capureau - 89130 TOUCY

APIRJSO LA COURONNERIE

Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes et pour l'Adaptation Sociale des Déficients Moteurs



L'Accueil de Jour les « Ateliers Artisanaux » de Saint-Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies.

N'hésitez pas à nous contacter au : 03.86.22.13.76.



embellissement et valorisation du village

Labellisation
« Villes et villages fleuris »
1 fleur obtenue
le 17 novembre à Dijon



La démarche vise à rendre notre village **attractif** et **accueillant** pour ses habitants, mais aussi pour les nombreux touristes et visiteurs qui le découvrent et leur donner envie de revenir et peut-être même d'y résider.

Chaque année, **la Commune investit dans le fleurissement et la plantation d'arbres** afin d'entraîner dans son sillage les commerces et le plus grand nombre de personnes et ainsi les inciter à embellir leur maison, leur jardin ou leur balcon.

Traditionnellement, notre village était fleuri avec des jardinières sur les ponts et des gros bacs sur les trottoirs.

Pour l'obtention du label, la Municipalité a dû accentuer son fleurissement chaque année par :

- L'**achat de nouvelles jardinières** (aux entrées de villages, passerelle, école, mairie, agence postale, espace culturel, Quai Sully et aire de vidange pour camping-cars),
- La **plantation d'arbres** en divers endroits : square, lotissement du Colombier, ...,
- La **plantation de rosiers** en 2017, vers la passerelle via paillage avec de l'herbe à éléphants,
- La **réalisation de parterres de fleurs dans le village**,
- La **plantation de haies et parterre de fleurs au camping** en 2017,
- Le **réaménagement du Monument aux Morts** en 2018 : engazonnement, pas japonais, plantation d'ifs, ...,
- Et l'**inscription de l'école au Concours départemental des écoles fleuries** en 2018.



Mais la labellisation prend également en compte les diverses actions d'embellissement, environnementales et promotionnelles de ces dernières années tels que :

- Le **réaménagement du Quai Sully et du Port des Lancières** en 2000,
- Le **réaménagement de l'abreuvoir**,
- L'**aménagement de l'île** en 2007,
- La **rénovation du lavoir** en 2014,
- La **création d'un verger conservatoire** en 2014 et l'**implantation d'un panneau explicatif** en 2018,
- L'**aménagement paysager des 7 écluses** en 2017,
- L'**aménagement d'aires de pique-nique**,
- Les **systèmes d'informations** de la commune : site internet, page Facebook, flyer édité chaque année à 8 000 exemplaires, plan touristique communal, bulletin municipal, présence d'un office de tourisme, animations de la commune et des associations locales, ...
- La **gestion progressive de nos espaces verts** avec le zéro-phytosanitaires, la formation du personnel communal, l'acquisition de matériel adapté,
- L'**enfouissement des réseaux**, l'**uniformisation de la signalétique**, la **création d'un belvédère**, ...

**Demande du Label
« Cités de caractère
Bourgogne Franche-Comté »**



Comme pour notre candidature au Label « Villes et Villages Fleuris 1 fleur », l'organisme prend en compte l'embellissement et le développement du village depuis plus de 10 ans, en axant ses exigences sur l'action touristique et patrimoniale de la commune.

Le dossier a été déposé en juin 2018 et les résultats devraient être annoncés en 2019.



**Concours Départemental
de fleurissement 2018**

Ecole Primaire de Rogny les 7 Écluses

2^e Prix dans la catégorie Jardins des écoles de l'Yonne

M. Gérard SEMENCE

Félicitations du Jury dans la catégorie Ecluses fleuries

M. André VEAULIN

Félicitations du Jury dans la catégorie Hébergements touristiques fleuris

Camping Municipal des Lancières

Félicitations du Jury dans la catégorie Fédération départementale de l'Hôtellerie de Plein Air

Mme Elisabeth COQUILLAT

Félicitations du Jury dans la Catégorie Commerces fleuris

Mme Nicole PETIT

Félicitations du Jury dans la catégorie Maisons fleuries avec jardins

M. Jean-Marie BISSON

Félicitations du Jury dans la catégorie Maisons fleuries avec jardins

**Concours Communal
de fleurissement 2018**

Catégorie Façades

Encouragements : Mme Josiane CHARENTON

Encouragements : M. Alain MORIN

Catégorie Terrasses

1^{er} prix : Mme Nicole PETIT

2^e prix : Mme Jacqueline HENRIAT

3^e prix : Mme Sabrina CHARENTON

Catégorie Jardins

1^{er} prix : M. Jean-Marie BISSON

2^e prix : Mme Christiane SAMYN

3^e prix : M. Gilbert MOLLE

Encouragements : M. et Mme Daniel JULIEN

Catégorie Commerces

1^{er} prix : Bar PMU Le Colombier

Encouragements : Restaurant La Belle Epoque

Catégorie Ecluses

1^{er} prix : M. Gérard SEMENCE

2^e prix : M. Clodomir VIGNIER

Catégorie Hébergements touristiques

1^{er} prix : Chambres d'hôtes La Crasne



Travaux réalisés par les employés en 2018 :

- Point à temps (réparation de la voirie) : 51,67 tonnes pour 6 025,78 euros.
- Elagage et divers travaux de tontes et entretien.
- Entretien journalier de la station d'épuration.
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage.
- Taille des arbres.
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation.
- Réaménagement du Monument aux Morts.
- Réparation des poubelles en bois et installation de tables de pique-nique et bancs.
- Installation de nouvelles jardinières et d'un fleurissement supplémentaire.
- Réfection partielle des marches du Quai Sully.
- Déménagement et emménagement de l'école.
- Nettoyage haute pression de la passerelle, du Quai Sully et du mobilier de l'île.
- Intervention lors d'imprévus climatiques ou autres...



Tempête Eleanor le 3 janvier 2018

Travaux réalisés en 2018 par des entreprises extérieures :

- Eclairage en Leds rues Léon Jaupitre et Hugues Cosnier, carrefour de la mairie.
- Changement de quatre boîtiers d'éclairage public.
- Travaux de voirie : Chemin de la Brûlerie, rue Creuse et chemin communal de Cottard.
- Curage des fossés et arasement chemin de la Brûlerie, rue Creuse, rue Henri IV et chemin des Painchauds.
- Poursuite de remise aux normes au camping.
- Réhabilitation énergétique et accessibilité à l'école.
- Prolongement du réseau électrique basse tension rue Henri IV.
- Réparation de l'horloge de l'église.

Travaux énergétique et accessibilité du bâtiment scolaire

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort des élèves, ainsi que du personnel enseignant et d'entretien, le conseil municipal a souhaité rénover le bâtiment scolaire. Ont ainsi été réalisés :

- Des travaux d'amélioration énergétique (changement complet des menuiseries, remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à condensation moins énergivore, isolation des murs et combles et éclairages leds).

- Des travaux de mise en accessibilité (création d'un sanitaire accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), création de deux rampes d'accès PMR aux entrées côté cour, création d'une place adaptée rue Léon Jaupitre et éclairage leds dans la cour).
- Des travaux de mise en conformité sur les installations électriques (prises de courant et commandes éclairages neuves, pose d'une centrale d'alarme incendie).
- Des travaux de sécurisation (pose d'une clôture rigide afin de séparer la partie école de la partie logement).
- Des travaux de renouvellement d'air (installation d'une ventilation double-flux au-dessus des salles de classe et une autre au-dessus de la cantine et garderie).

Certificats d'Economies d'Énergie (CEE)

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du bâtiment scolaire, la commune peut prétendre au dispositif Certificat d'Economies d'Énergies (CEE), par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), pour aider au financement des travaux.

Qu'est-ce qu'un CEE ?

Le dispositif CEE oblige les fournisseurs d'énergie à promouvoir la réalisation de travaux en faveur des économies d'énergie. Ces CEE sont délivrés notamment aux collectivités, par le SDEY, lorsqu'elles ont effectué des travaux sur leur patrimoine (bâtiments de plus de 2 ans éligibles), conformes aux exigences d'optimisation énergétique. Les fournisseurs d'énergie rachètent ces CEE, remplissent ainsi leurs obligations légales et évitent des sanctions financières.

Conditions financières : La collectivité récupère 70 % de la valeur des CEE vendus. Les 30 % restant sont conservés par le SDEY, en remboursement des frais de gestion.

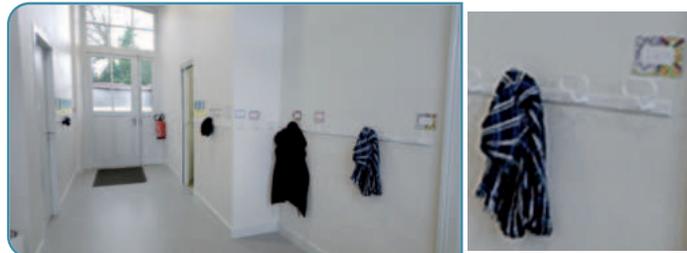
Le coût des travaux s'élève à 360 977,00 € HT réparti comme suit :

- Honoraires maître d'œuvre : 36 224,40 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et bureau de contrôle (CT et SPS) : 15 146,00 €

- Lot 1 : Démolition- Gros œuvre : 75 170,00 €
- Lot 2 : Cloisons-Doublages-Faux plafonds : 33 847,00 €
- Lot 3 : Menuiseries extérieures-intérieures : 59 321,60 €
- Lot 4 : Plomberie- Chauffage- Ventilation : 98 625,00 €
- Lot 5 : Electricité : 16 164,00 €
- Lot 6 : Peintures- Sols souples : 26 479,00 €

Le financement :

- Subvention DETR : 133 610,00 €
- Subvention FEADER : 144 390,80 €
- Auto-financement + TVA : 82 976,20 €



Travaux et achats projetés en 2019 :

- Extension de la station d'épuration avec l'achat d'un terrain.
- Travaux de voirie.
- Chemin piétonnier depuis le camping jusqu'à l'île.
- Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux.
- Curage de fossés et arasement.
- Pose de protection parking Pont aux Ânes.
- Travaux de sécurisation de la D14 à hauteur des 7 écluses.
- Travaux pour recevoir l'école maternelle.

Compteur piétons des 7 écluses : un an après...

Le compteur piétons, installé en juin 2017 a comptabilisé en une année (juillet 2017 à juin 2018) 40 080 passages cumulés dans les deux sens. Ces chiffres nous donnent une indication du nombre de visiteurs, mais ne peuvent être considérés comme exacts car certains visiteurs sont comptabilisés deux fois, d'autres une seule fois. D'autres ne sont également pas comptabilisés, ne passant pas devant le compteur. Par contre ils nous permettent d'étudier l'évolution de la fréquentation d'une année sur l'autre, les périodes et jours les plus fréquentés, etc...

Juillet et août sont les mois les plus fréquentés, suivis par avril et mai.

Dimanche est le jour le plus fréquenté avec 24% de la fréquentation, suivi de près par samedi avec 19%. Les cinq autres jours sont équivalents avec une moyenne de 11%.

La borne à médailles

La borne à médailles a été installée sur le Parking des 7 écluses le 25 avril 2018.



Vous pouvez y découvrir 3 gravures différentes à réaliser sur une pièce de 5 cts et un modèle de mémomédaille.

Si vous ne les avez pas encore achetées, n'hésitez-pas ! La borne est présente sur le site toute l'année.

Un cadeau de Noël, d'anniversaire ou un souvenir, toutes les occasions sont bonnes.

Nos aires de pique-nique :

Afin de répondre à une demande régulière et embellir le village, la Municipalité a souhaité créer ou mettre en valeur plusieurs aires de pique-nique :

- Quai Sully (avec WC publics),
- Rue Hugues Cosnier (avec WC publics),
- Au pied des 7 écluses,
- A l'étang Neuf,
- Aux Lancières,
- Sur l'île,
- Au jardin de l'office de tourisme.



Immobilier - Terrains viabilisés

A vendre dans lotissement communal :
13 lots viabilisés pour une surface comprise entre 770 et 1029 m². Prix : 24 € TTC le m².

Les travaux de Voies Navigables de France

De janvier à mars 2018, les habitants de ROGNY-LES-7-ÉCUSES ont pu voir que des travaux importants ont été effectués sur le bief de ROGNY par les Voies Navigables de France (VNF).

En effet, depuis plusieurs années, ce bief avait d'importantes fuites (de l'ordre de 10 000 m³/jour avant travaux) qui alimentaient, en partie, le lavoir sur la route de Montargis à la sortie du village. Cette importante perte d'eau nuisait principalement à la navigation obligeant les agents à compléter toute la vallée de Rogny pour maintenir la navigation possible.

En outre, la ressource en eau, qui provient des barrages réservoirs ou de l'usine élévatoire, est devenue avec le temps, un bien précieux tant sur le plan environnemental qu'économique.

Cette situation ne pouvait pas perdurer et le risque permanent de voir un bateau s'échouer a décidé la direction de VNF d'allouer des crédits importants pour la restauration de ce bief.

Dans une vallée karstique, la difficulté majeure pour que la solution envisagée puisse être réalisée, le cuvelage du canal, est la réalisation d'une assise saine.

NDLR : Le cuvelage est composé d'une couche béton couplée à une géomembrane permettant de pérenniser la structure et l'étanchéité du lit du canal et ses côtés.

A l'origine, il avait été envisagé de poser ce cuvelage sur des pieux bétons mais le bureau d'étude de VNF a orienté une solution où la pose du cuvelage nécessitait un fond dur et sain.

De fait, lors des terrassements, les cavités karstiques ont été évidées sur une épaisseur de 1,5 m et ont été remblayées pour permettre une assise solide et drainante sur laquelle le cuvelage a été posé.

Toutes ces opérations ont demandé d'énormes quantités de matériaux qui ont transité par le village.

Le coût de ces travaux a avoisiné les 1.5 M€ permettant d'assurer la sécurité de la navigation et l'amélioration significative de la gestion hydraulique dans la vallée. Le résultat est là, le lavoir a retrouvé son écoulement initial et surtout il n'y a plus de fuite dans ce bief permettant aux bateaux de naviguer en toute quiétude.



Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Le Maire a souhaité former tous ses employés à la formation S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail).

Cette formation SST initiale prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours. Elle a eu lieu les 29 et 30 septembre dans notre espace culturel avec d'autres collègues des communes voisines.

Chacun a validé sa formation, un recyclage (mise à niveau) devra être réalisé tous les deux ans pour la conserver.



BALISAGE RANDONNÉE

Dans le cadre de sa politique de développement de la randonnée, la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre a décidé d'uniformiser le balisage sur tout son territoire.

Des baliseurs et coordinateurs ont été nommés dans chaque commune, à savoir Florence SEIGNEUR et Gérard SEMENCE pour Rogny. Ils réalisent actuellement l'état des lieux des trois circuits présents sur Rogny et effectueront le balisage du circuit « Les Sept Écluses » cet hiver, et peut-être également celui du « Canal ». Celui du « Grand Chaloy » devrait être balisé l'hiver prochain.

LE CAMPING

Comme chaque année, le camping voit sa fréquentation augmenter, à savoir de 30% en 2018.

Le chiffre d'affaire a également progressé de 29% et le taux d'occupation de 36%.

Seule ombre au tableau, la baisse du nombre d'étrangers, qui ne représentent que 10% de la clientèle.

Les mobiles homes et les tentes trek ont bien fonctionné avec des taux d'occupation respectivement de 66% et 27% sur la totalité de la saison.

Une partie des aménagements réalisés et services créés en 2018 : aménagement d'une marche à l'entrée du chalet, installation d'un abri de jardin pour les mobiles homes, achat d'un trampoline, travaux d'électricité pour augmenter l'ampérage, dématérialisation de la régie camping, instauration du paiement en ligne, correction du site internet en néerlandais, etc...

Cette année fût la première avec un programme d'animations type balades commentées, pot d'accueil les samedis soir et activités enfants : un succès reconduit en 2019 !

En 2019 sont prévus l'achat d'un hébergement pour les personnes à mobilité réduite (obligatoire), la continuité des travaux d'électricité, des travaux d'entretien des sanitaires et l'achat d'une table de ping-pong.



TOURISME FLUVIAL DU CENTRE



Malgré les caprices de la météo, la navigation n'a pas été impactée par le manque d'eau et les plaisanciers ont pleinement profité d'un ensoleillement exceptionnel.

Après un démarrage un peu tardif, la fréquentation globale du port s'avère stable par rapport à l'an passé et de nouveaux bateaux en stationnement longue durée sont arrivés.

Un petit bémol toutefois suite à des dégradations dans le bâtiment de service.

L'activité « location » a été gérée par la base de Plagny avec peu d'aller-simples vers Rogny suite à la défaillance pour raison de santé du collaborateur embauché pour cette base.

Le planning 2019 s'annonce plus prometteur et des croisières à Rogny sont déjà actées.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, et en partenariat avec le FCB, l'ECCF et VNF, nous avons proposé des balades découvertes les 15 et 16/09 à Briare, 300 personnes ont découvert nos canaux !

La saison 2018 s'est terminée sous le soleil avec des plaisanciers ravis venus partager des événements festifs.

Rendez-vous pour l'ouverture de la saison à Pâques 2019 !

M-C. GAUDIN



Fête de la Musique Elle était organisée en deux parties :
Jeudi 21 juin à 19h : les Fous chantants sont venus sur la péniche Le Fidélias gracieusement mise à disposition et amarrée par Monsieur ASSELIN, que nous remercions. Une cinquantaine de spectateurs étaient présents et une super ambiance !!!
Samedi 23 juin dès 19h30 : la soirée a débuté avec le spectacle de Convi'sport, suivi par les concerts de Phosphore et d'Eric Tareul avec le Feu de St-Jean vers 22h. Toujours autant de participants à cette manifestation, un grand merci à vous ! En 2018 c'était l'Association des Sphères des Écluses qui coorganisait l'ensemble de la fête, merci à tous ces membres pour leur investissement et la restauration sur place.



Festival « Musiques en voûtes » le samedi 29 septembre

Un programme complet :

14h30 : visite commentée de l'église par Annie-France GAUJARD : 25 personnes présentes

15h30 : Moment musical : 40 personnes, très apprécié.

16h30 : Conférence « lecture de façades » par Jean-Marie VERHNES. Seulement une vingtaine de personnes, mais une très belle conférence.

18h : Concert du Quatuor Manfred : 35 adultes et 8 enfants



Journées européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre

L'exposition coorganisée par la Municipalité et l'Association TMOP à l'espace culturel a permis l'accueil de 103 visiteurs sur le week-end.

Y étaient exposés le plan des commerces de Rogny en 1950, des explications sur l'ancienne distillerie de Monsieur PRETRE, sur les bornes myriamétriques, le PLU, les travaux des 7 écluses et de l'école, ainsi que des photos et magazines anciens (Puisayens, cavalcade, carnaval et théâtre de Rogny, ...).

Nuit des étoiles le 3 août

Une vingtaine de personnes pour notre première nuit des étoiles à Rogny, commentée par Nicolas, un agent VNF passionné.

Plus de 2h d'explications et de contemplation, que du bonheur !

Théâtre

26 mai : Artefact est venu nous présenter son spectacle Les aventuriers de Koh-Bonga, rempli de rebondissements.

Une trentaine de spectateurs sont venus les applaudir.

25 novembre : les Saltimbanques de l'Yonne ont présenté leur spectacle « Adopte un job.com » devant une cinquantaine de personnes, dont 47 entrées payantes soit 47 euros reversés à une association locale, cette année le Club de l'Amitié.

La troupe a merveilleusement improvisé quelques scènes en rapport avec l'actualité, d'où la présence de Gilets Jaunes à plusieurs reprises, mais toujours dans la bonne humeur.

Cérémonie du 11 novembre

Elle s'est déroulée en présence de l'Harmonie de Briare et d'élèves de l'école élémentaire de Rogny.

Cinq élèves de CM1-CM2, accompagnés de leur maîtresse, ont procédé à la lecture de lettres de poilus, une lecture émouvante pour les personnes présentes sur place.



école primaire de rognny et garderie

Début d'année scolaire difficile avec les travaux de l'école, qui se sont finis fin novembre. Ce qui a obligé la classe des **CP-CE1-CE2 (14 élèves)** de la directrice, Mme de Zaleski, à déménager dans la salle des mariages de la mairie pendant 3 mois. Quant à la classe de **CE2-CM1-CM2 (15 élèves)** de Mme Nouvellon-Lespagnol et M. Grosso, elle a cohabité avec la cantine dans l'espace culturel.

L'école commence toujours à 9h et finit à 12h15 pour reprendre à 13h45 et se terminer à 16h30. Une garderie est proposée aux parents de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 17h30, elle est encadrée par Mme Véron, qui s'occupe également de la cantine et du ménage. Huit enfants sont inscrits à la garderie cette année.

En juin-juillet 2018, toute l'école a participé à une classe d'eau avec visites à Saint-Privé (stations de pompage et d'épuration et château d'eau), à Briare (visite du musée des 2 marines et croisière sur le pont canal), ateliers pêche et découverte des animaux à l'étang neuf de Rogny et expériences en classe avec création d'un livret et d'un diaporama. Cette classe d'eau a coûté 1200 €, financée par l'agence de l'eau de Seine Normandie. En juin 2019, nous ferons une sortie vélo.

L'école a aussi réalisé une immense fresque historique sur les murs de la cour de récréation, avec l'aide de l'association des peintres en liberté. Merci à toutes les personnes qui sont venues nombreuses à l'inauguration.

La classe des CP-CE1 a participé au concours des Jardins des Écoles de l'Yonne et nous avons reçu le 2^e prix que nous sommes allés chercher le mardi 20 novembre à Appoigny.

Les écoles de Rogny et de Champcevais organisent chaque année un loto (17 novembre 2019), une kermesse (29 juin 2019) et une soirée dansante (9 mars 2019). Nous vous y attendons nombreux.

Les élèves vont aussi au gymnase de Bléneau de janvier à mars, ainsi qu'à la piscine de Saint-Maurice sur Aveyron d'avril à juillet. Ils se rendent également tous les 15 jours à la bibliothèque-médiathèque de Bléneau. Tous les transports de ces sorties étant payés par les mairies. Nous les remercions.

Nous continuons aussi à aller présenter un spectacle de Noël en décembre aux résidents de la Maison de Retraite.

Encore merci à toutes les personnes qui s'investissent pour faire vivre notre petite école de campagne.

Mme De Zaleski, Directrice

Sarl LES TAXIS HURIÉ

Transport de
malades assis



Place de
stationnement
n° 1 à Rogny
les 7 Ecluses

26, rue des Baudons - 89350 CHAMPIGNELLES

Tél. : 03 86 45 13 08 - Fax : 03 86 45 16 91 - mail : taxis.hurie@wanadoo.fr

école primaire de rogny et garderie



La garderie



LE VILLAGE A NOËL

Les bénévoles ont installé leur atelier « décoration de Noël » à l'étage de la mairie cette année, la salle des mariages étant occupée par l'école. Les décorations et sapins ont été installés début décembre.



LE MARCHÉ DE NOËL

Une très bonne ambiance, de nombreux exposants, tous locaux, et de nombreux visiteurs pour notre Marché de Noël, organisé par le Club de l'Amitié. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies : saumon, terrines, farines, confiseries, chocolats, miels, fromages, bières, décorations de Noël, décorations en bois, attrape-rêves, peinture sur galets, bijoux, textiles, produits au lait d'ânesse, combustibles bois, etc...



LE NOËL DES ÉCOLES

Comme chaque année, les enfants des écoles de Champcevais et Rogny nous ont présenté un spectacle de Noël composé de chants et scénettes le samedi 15 décembre et nous remercions les enseignants pour leur investissement. La venue du Père Noël et de sa hotte remplie de cadeaux pour les enfants a clôturé l'après-midi.



LE NOËL DU PERSONNEL

Il a eu lieu le vendredi 14 décembre à l'espace culturel, en présence de leurs enfants.

LE NOËL DES AÎNÉS

139 colis ont été distribués par les conseillers municipaux aux habitants de 70 ans et plus, dont 6 composés de produits de beauté pour ceux en maison de retraite. Il est composé de produits de terroir (bloc de foie gras de canard, terrine de cerf, confitures diverses, confit de figues, champagne, vin Médoc et biscuits).



BLENEAU AUTOMOBILES

Christophe et Nathalie DAMIENS



Tél. 03 86 74 93 17

VÉHICULES NEUFS & OCCASION
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
CARROSSERIE • PEINTURE
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU

A.A.P.M.A LA TANCHE

Président : Richard LAMARCHE

Année 2018 bien triste pour notre association avec le décès de notre Président Jean-Jacques POITOU et l'immense vide que son départ a causé.

« La Tanche de Rogny » a poursuivi ses activités en organisant et participant aux activités



du village : **Lâcher de truites** autour de l'île en avril, **Fête de la Pêche** pour les enfants en juin et matinée de sensibilisation aux milieux aquatiques à l'étang, **buvette au feu d'artifice** en juillet, participation à la **brocante** en août, organisation du **concours de pêche** en septembre et **Marché de Noël**.

Sans oublier un gros effort de **réempoisement en gardons et brochets** dans les biefs de Rogny.

Toutes ses participations grâce aux bénévoles et à leur implication, ce sont eux les vrais acteurs.

2019 sera l'année du rajeunissement de l'association avec **la venue de trois nouveaux jeunes**, férus de pêche et des milieux aquatiques, qui apporteront leur expérience et leur savoir-faire et permettront ainsi de pérenniser l'association.



Pour nous contacter : Président : Richard Lamarche : 06 42 21 97 55
Vice-Président : Jean-Pierre Chamillard : 06 82 36 55 74
Trésorier : Christian Beunet : 06 80 47 94 22

CONVI'SPORT

Belle saison pour tous les adhérents de l'Association. Nous avons participé à **plusieurs manifestations sur les communes** de Rogny, Bléneau, Saint-Sauveur, Saint-Fargeau, Saint-Georges-sur-Baulche et Villechétive.

Notre randonnée des Etangs du 15 avril 2018 a eu un grand succès, **323 participants** sont venus marcher en pleine nature.

Le 4 avril 2018, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gym Volontaire nous a décerné le **LABEL QUALITE CLUB**, en gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du sport santé.



Nos séances sont diversifiées, **6 sections au total** : Gym, Danse Tonic, Danse enfants, Step, Marche nordique et nouveauté cette année, la Marche Bien-Être.

HORAIRES DES COURS à ROGNY à l'Espace Culturel, le lundi :

RENFORCEMENT MUSCULAIRE (Gym) : 18h15 à 19h15

DANSE TONIC : 19h20 à 20h20



HORAIRES DES COURS à BLENEAU à la Salle des 3 Muriers, le mardi :

DANSE ENFANTS : 18h à 19h - **STEP** : 19h15 à 20h15

HORAIRES DES SEANCES DE MARCHÉ à BLENEAU :

MARCHE NORDIQUE : deux dimanches par mois suivant planning (renseignements : 06.24.36.55.49) - De 9h à 11h.

MARCHE BIEN-ÊTRE : le vendredi rendez-vous aux jardins d'eau de Bléneau - De 14h à 15h30

Date à retenir : le 7 avril 2019

RANDONNÉE DES ETANGS. Point de départ à l'étang des Beurois à BLENEAU.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, NOUS CONTACTER AU
06.24.36.55.49 ou 06.71.65.37.79



L'AMICALE PAROISSIALE

Présidente : Aurore Beunet

L'amicale paroissiale a été créée le 2 mai 1966 par le père Joseph Levau. Elle a ensuite été reprise en main par un groupe de chrétiens de Rogny. L'association est ouverte à tous. Elle a pour but de venir en aide aux œuvres catholiques et particulièrement aux activités des jeunes.

La salle Saint Joseph dispose d'une petite chapelle, où les paroissiens sont les bienvenus, pour prier, chanter, se rassembler... Nous nous modernisons, avec une adresse mail amicale.paroissiale@gmail.com, un site internet amicaleparoissialederogny.e-monsite.com et notre page Facebook. Cette année nous avons investi dans du petit matériel (étagères), nous avons également contribué à l'entretien de la salle avec la peinture des WC.



Les dons de vêtements en 2018 sont arrivés en masse et nous vous en remercions infiniment. Sachez que grâce à vos dons et le dynamisme de notre équipe nous avons décidé d'organiser plus de braderies en 2019. La **braderie sera ouverte 10 week-ends et 1 dimanche**, qui se dérouleront principalement les 2^e week-ends du mois sauf en mai et novembre pour des questions d'organisation suivant les saisons. Pour 2019 vous pouvez compter sur notre participation aux festivités de notre beau village. Concernant les dons, merci par avance de bien emballer les vêtements et de les déposer de préférence le mardi (jour de tri).



Le repas de la Saint-Eloi a eu lieu le dimanche 2 décembre 2018 à l'espace culturel de Rogny avec un pot-au-feu landais préparé par le restaurant "La Belle Époque".

Je remercie tous les membres ainsi que tous les bénévoles qui contribuent à l'amélioration, au bon fonctionnement, à leurs idées et surtout à tout leur temps passé et à venir.

Pour 2019 l'équipe de l'amicale paroissiale vous souhaite une très bonne santé, la paix au cœur avec enthousiasme et fraternité.

CLUB DE ZUMBA « LES ZINZINETTES »

L'Association « Les Zinzinettes » renouvelle leurs cours de Zumba Fitness pour l'année 2018/2019 à l'espace culturel.

N'hésitez-pas à chausser vos baskets pour retrouver Magali et Pascaline chaque jeudi de 19h à 19h45 et essayer librement un cours de **Zumba Fitness** endiablé sur des rythmes latinos.

Cotisation : 75 € / an

Nous remercions la municipalité pour le prêt de l'espace culturel.

Plus d'infos au 06 17 75 77 00 et sur [facebook.com/zinzinettes/](https://www.facebook.com/zinzinettes/)



TRAIL DES 7 ÉCLUSES

Il s'est déroulé le 7 octobre 2018 et a permis l'inscription d'une vingtaine de coureurs de plus qu'en 2017. Nous avons eu des difficultés à trouver des bénévoles et nous comptons sur vous l'année prochaine le 06 octobre 2019 !

Certains de nos coureurs viennent de loin et un accueil de votre part à tous, en sortant devant votre porte ou dans des endroits stratégiques pour les encourager serait un plus pour eux...

Nous remercions la commune et tous les sponsors.

Nous remercions également les bénévoles, avec une pensée toute particulière pour Michel CAMUS.

LES PEINTRES EN LIBERTÉ DE ROGNY LES 7 ÉCLUSES

Président : Daniel JULIEN

En 2018, la plus belle réalisation des enfants de l'école primaire de Rogny, en collaboration avec les institutrices, les parents d'élèves et notre association, a été la représentation, en dessin et peinture, d'une fresque historique murale grande nature du premier homme jusqu'à nos jours, sur les murs de la cour de récréation de l'école. Quatre mois de travail ont été nécessaires pour finaliser cette fresque.

L'inauguration de cette fresque historique a eu lieu au mois de juillet 2018, en présence de Monsieur le Maire de Rogny, des enfants, des institutrices, des représentants des parents d'élèves ainsi que l'Association des Peintres en Liberté.

Cette année, un concours de dessin en mai 2018 sur le thème des fleurs a récompensé de nombreux enfants.

L'Association a organisé son exposition d'arts annuelle, peinture, sculpture et bonsaï. Elle a, comme tous les ans, remporté un vif succès.

Cette première année de l'activité Bonsaï a été riche en apprentissage. Nous avons découvert, sur une année entière et en fonction des saisons, les travaux spécifiques selon les différentes espèces d'arbres et nous avons appris la patience !

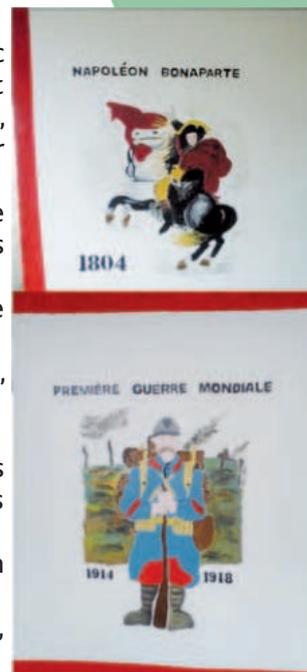
Plusieurs nouveaux adhérents nous ont rejoints ce qui nous assure un bon groupe à chaque séance : nous sommes maintenant 14 inscrits.

Nous organisons des enseignements sur des thèmes particuliers : ligature, engrais, taille, repotage et marcottage (aérien ou au sol)...

Certains d'entre nous ont visité la très belle exposition de Bonsaï qui se tient annuellement en octobre à Saulieu.

Dans la bonne humeur et la convivialité, venez dessiner, peindre et encadrer tous les MERCREDIS de 14h à 17h et deux fois par mois, les VENDREDIS de 14 h à 17 h pour l'atelier bonsaï, à l'Espace Culturel de Rogny
Tél : 06 72 59 55 35.

Que cette nouvelle année soit une année de paix et de bonheur pour toutes et tous.



OFFICE DE TOURISME DE PUISAYE-FORTERRE

Présidente : Nathalie BROCHUT

« En Bourgogne, la Puisaye a du génie » - www.puisaye-tourisme.fr

L'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre est une association loi 1901 (à but non lucratif) réunissant des professionnels du tourisme, des membres de la société civile et des élus. Il a vu le jour le 1^{er} janvier 2018, issu de la fusion de 7 bureaux d'informations touristiques : Rogny-les-Sept-Ecluses, Charny, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Treigny, Saint-Amand-en-Puisaye et Toucy.

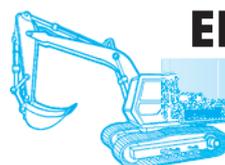
La zone de compétence de cette nouvelle structure correspond à un bassin de population d'environ 37 000 habitants pour un total de 58 communes.

Sa mission essentielle est d'**accueillir et d'informer** les visiteurs sur l'offre de **loisirs, de patrimoine, de culture, de restauration, d'hébergement** et plus largement sur tous les sujets facilitant le séjour des nouveaux venus. Cet accueil est toujours effectué sous forme d'un « conseil force de vente » afin de stimuler la consommation de l'offre présente sur notre secteur.

Les autres missions de l'Office de Tourisme sont : **l'animation, la promotion, le soutien technique à la mise en œuvre des politiques de développement touristique, la coordination du réseau des professionnels du tourisme.**

L'Office de Tourisme, c'est :

- 9 salariés et 4 saisonniers en renfort l'été
- 7 Bureaux d'information touristique
- 30 000 visiteurs reçus dans les bureaux d'accueil
- 18 000 réponses aux questions de la clientèle
- + de 5000 fans sur notre page facebook
- Env 1000 participants à nos animations estivales



EIRL MICHALYK TP

Votre spécialiste de l'assainissement individuel depuis 10 ans

Tous travaux de terrassement

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagement de terrains
- VRD
- Goudronnage

19, "La chalonnerie" - 89220 Saint-Privé

Tél./Fax : 03 86 74 84 88

Port. : 06 83 12 79 11

michalyk.jeanclaudio@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Président : André VEAULIN

Chaque année votre Comité des Fêtes assure la notoriété de son spectacle pyromélodique.

Le succès du 28 juillet est le fait du beau temps de cette belle soirée d'été, c'est une année de préparation par tous les membres du conseil d'administration mais aussi grâce à un engagement généreux et régulier de nos nombreux bénévoles qui s'investissent chaque année pour la réussite de notre fête.

Cette soirée ne peut être réussie sans y associer toute l'équipe Ruggieri qui chaque dernier samedi de juillet enthousiasme notre fidèle public, fin connaisseur, qui sait apprécier les plus beaux effets d'artifices, les illuminations et la bonne sonorisation.

Devant un tel déferlement de lumière et de bombes aux effets multicolores dans notre monument historique, les Sept Anciennes Écluses sont devenues un haut lieu, reconnu par tous, pour le tir de très beaux feux d'artifices. Je renouvelle tous mes remerciements à tous ceux qui contribuent de près et de loin à la réussite totale de cette fête, mais aussi à la reconnaissance de notre commune, notre région et bien plus encore, nous en sommes tous fiers et ravis.

La randonnée du 4 mars a satisfait ses marcheurs habituels. Pour cette nouvelle année nous envisageons un style nouveau de « randonnée gourmande ».

Le Feu de la Saint Jean associé aux autres festivités, fête de la musique et spectacles de danses et chants, permet ainsi de passer à la lueur du brasier une agréable soirée villageoise.

Après ce 28 juillet, nous préparons le **27 juillet prochain** avec une énergie toujours débordante pour satisfaire notre public et là : le grand Ruggieri nous réserve une bonne et belle surprise ! Soyons prêt.

Votre Comité reste très attentif de bien récompenser ses bénévoles : un voyage, ou une sortie pour jeunes et anciens en juillet et une choucroute en octobre qui rassemble tout notre monde.

Les enfants participent à **la chasse aux œufs de Pâques** dans le Porais et profitent d'une distribution de chocolats à la fête de Noël des écoles.

Je vous convie tous à **notre Assemblée Générale** en début d'année et **je vous adresse avec tous les membres de notre Comité et tous nos bénévoles, tous mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de bonne santé pour cette année 2019.**



LES SPHÈRES DES ÉCLUSES

Président : Laurent MIRA

Nos manifestations pour l'année 2018 ont débuté par **un loto en février** puis **un poker en mars** qui une fois de plus a plu à tout le monde.

Ensuite **un concours de pétanque en avril** et **en juin la restauration pour la fête de la musique** qui s'est très bien déroulée. Le poker d'octobre a été annulé à la demande de Monsieur le Maire car la salle était occupée par les élèves.



ASSOCIATION TRADITIONS, MÉTIERS ET OUTILS EN PUISAYE (TMOP)

Président : Jean-Luc Henriat

Notre association a bientôt un an...

Plusieurs expositions, le jour du **Marché aux Fleurs** ainsi qu'aux **deux Journées du Patrimoine** de Rogny les 7 Écluses, nous ont permis de rencontrer un public intéressé par notre démarche : mettre en valeur le patrimoine poyaudin.

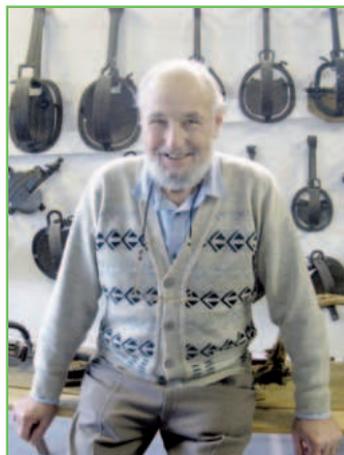
D'anciens journaux, de vieilles factures, des plans, des cartes postales, des souvenirs, des photos et des anecdotes nous ont été apportés. Tous les documents confiés sont rapidement scannés et rendus à leur propriétaire. Ils permettent d'alimenter la base de données que nous voulons créer et qui sera disponible pour tous. Contactez-nous si vous possédez quelques anciens témoignages du passé.

Les enfants de notre école sont venus à l'exposition sur les écluses : ils étaient attentifs et curieux.

A chaque exposition, la collection de Jean Henriat s'adapte bien aux thèmes choisis. Nous avons encore beaucoup d'axes de recherche sur des sujets très variés et nous nous associerons aux manifestations du village pour mettre en valeur la collection d'outils et nos découvertes sur la Puisaye.

Nous remercions les adhérents et les bienfaiteurs qui nous permettent de faire vivre notre association. **Un repas en l'honneur de Jean sera organisé** début 2019 : ce sera une nouvelle occasion de partage.

Jean, un enfant du pays qu'il aimait tant...



Jean Henriat naît le 12 décembre 1936 dans la ferme du Bourg à Rogny dont il fréquente l'école jusqu'à l'âge de 14 ans puis travaille avec son père.

Il se marie le 25 novembre 1961 avec Jeanne Veaulin.

Pour Jean, la vie c'est le TRAVAIL

En 1962, ils prennent une ferme en location à Montifaut et, pendant que Jeanne s'occupe des animaux (vaches laitières, poules et lapins) et de leurs trois enfants, Alain, Daniel puis Jean-Luc, Jean s'affaire dans les champs et, sans cesse, a la volonté de moderniser ses installations. Ils travailleront jusqu'en 2007.

Pour Jean, la vie c'est la RENCONTRE

Il est curieux et aime partager.

Enfant, il vit près du canal et la vie des canaux l'a toujours passionné. Plus tard, il recevra volontiers des stagiaires français et étrangers et le couple partira deux fois en Angleterre dans le cadre d'un échange agricole.

Il accueille toujours avec beaucoup de plaisir ses nouveaux voisins et organise, tous les ans, le repas des amis de la rue Henri IV.

Pour Jean, l'important c'est l'HUMOUR

Qui n'a pas une anecdote des espiègleries de Jean à raconter ?... Sa table est drôle et le rire toujours bienvenu. Il connaît toute la vie du village.

Pour Jean, l'important c'est la TRANSMISSION

Jean a beaucoup de respect pour le travail des anciens. A la retraite, avec Jeanne, ils font les brocantes dès potron-minet, chaque dimanche, à la recherche de vieux outils qu'il identifie, qu'il classe et présente sur des grands panneaux d'une manière pédagogique.

Il fabrique des maquettes illustrant de vieux métiers aujourd'hui disparus ainsi que des maquettes d'écluses et surtout la grande maquette des 7 Écluses.

Il aurait aimé que sa collection soit présentée dans un lieu où chacun aurait pu la découvrir. A son initiative l'Association TMOP a été créée pour faire vivre ce souhait à travers des expositions sur Rogny les 7 Ecluses et sa région, sur son histoire, sur ses métiers, sur ses traditions, expositions enrichies et illustrées par la présentation d'une partie de sa collection.

Que dire encore ? Son caractère affirmé, sa droiture, mais aussi son amour de la vie simple à la campagne dans sa maison avec Jeanne, sans oublier son plaisir de s'occuper de ses animaux de compagnie.

Il nous a quitté le 26 mai 2018 et, avec lui, une partie de l'Histoire de notre village.



CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Gérard SEMENCE

L'année commença par l'Assemblée Générale et l'élection d'un nouveau Président.

En mars nous avons eu notre repas à thème, cette année le Portugal était à l'honneur : 48 convives ont partagé ce repas et cette journée s'est terminée en jouant aux cartes.

Le **6 mai** ce fut le **quatrième marché aux fleurs** avec également un marché des produits du terroir, soit une vingtaine d'exposants qui ont proposé leurs produits à un public venu très nombreux par cette journée très ensoleillée, avec le **Country Club de Nogent-sur-Vernisson** pour animer cet après-midi.

Le **10 juin**, **53 personnes** ont participé au traditionnel **repas de la Fêtes des Mères**, avec cette année **l'anniversaire du Club (40 ans)**, animé par Bruno Dubois.

Les **18 et 19 août** nous avons organisé le **vide-greniers** sous un soleil torride. Les badauds ont pu admirer et acheter des articles proposés par les **nombreux exposants**.

Le **23 octobre** la **société Florilège** nous a organisé une **journée publicitaire** avec présentation de divers articles et un repas au restaurant.

Le **10 novembre** nous avons fait **notre repas de fin d'année** au Vieux Moulin à Charny, **51 personnes** ont pu partager un délicieux repas **animé par « Trio Music »**.

Le **14 novembre** ce sont **25 personnes** qui ont découvert une **chocolaterie** et le **Musée des Senteurs et des Parfums** au Château de Chamerolles (45).

Le **7 décembre** nous avons **invité nos bénévoles** (Marché aux fleurs, Vide-Greniers) à une **soirée moules/frites** à l'Auberge du Canal.

Et le **9 décembre** ce fut le **Marché de Noël** avec une vingtaine d'exposants et un public nombreux.

Pour 2019 nous reconduisons les mêmes manifestations avec une nouveauté lors du Marché aux Fleurs : un deuxième vide-greniers qui sera installé sur l'île et organisé sans réservations à l'avance.



CLUB OMNISPORTS DE PUISAYE

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Badminton : Le badminton au gymnase de Bléneau connaît une baisse de fréquentation, contrairement à celui de St-Fargeau qui voit la sienne augmenter. Entraînements à Saint-Fargeau les lundis à partir de 19h30 et à Bléneau les jeudis à partir de 18h45.

Handball : Il est toujours en évolution et se déroule au gymnase de Bléneau.

Entraînements :

Lundi à 17h : pour les 5 à 8 ans

Lundi à 18h15 : pour les moins de 13 ans et les moins de 15 ans

Jeudi à 17h30 : pour les moins de 11 ans.

Mardi à 20h15 : loisirs + 16 ans

Gymnase de Champignelles :

Mardi à 17h30 : école de hand

Mardi à 18h30 : moins de 11 ans.

Basketball au gymnase de Bléneau : après une année difficile en loisirs les jeudis, l'année 2018-2019 commence fort avec 16 adhérents à partir de 20h15 tous les jeudis.

L'entraînement a lieu les mardis soir à 19h pour les moins de 16 ans, une nette progression aussi pour l'année 2018-2019.





ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES

2019



JANVIER

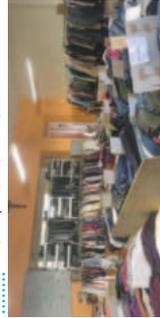
M 1	JOUR DE L'AN	
M 2		
J 3		
V 4		
S 5		
D 6		
L 7		
M 8		
M 9		
J 10		
V 11	Assemblée Générale 17h Amicale paroissiale	⑥
S 12	Vaux du Maire 18h Maisons fleuries	①
D 13		
L 14		
M 15		
M 16	Assemblée Générale 17h30 Les Peintres en Liberté de Rogny	①
J 17		
V 18	Assemblée Générale 20h Les Sphères des Ecluses	⑥
S 19	Assemblée Générale 19h La Tanché	⑥
D 20	Assemblée Générale 14h Club de l'Amitié	①
L 21		
M 22		
M 23		
J 24		
V 25		
S 26	Assemblée Générale 16h TMOP	⑥
D 27		
L 28		
M 29		
M 30		
J 31		



FEVRIER

V 1		
S 2		
D 3		
L 4		
M 5		
M 6		
J 7		
V 8		
S 9	Soirée « 80's » - 20h Sphères Ecluse Braderie - Amicale paroissiale	①
D 10	Braderie - Amicale paroissiale	②
L 11		
M 12		
M 13		
J 14	Assemblée Générale 18h Anciens Combattants	⑥
V 15	Assemblée Générale 20h30 Comité des Fêtes	①
S 16		
D 17	Concours de belote 14h Club de l'Amitié	①
L 18		
M 19		
M 20		
J 21		
V 22		
S 23		
D 24		
L 25		
M 26		
M 27		
J 28		

ZONE A : Besançon, Bourdeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Lyon, Metz, Nancy, Nîmes, Orléans, Reims, Rouen, Strasbourg,
Toulouse, Versailles,
ZONE B : Arras, Caen, Lille, Nancy, Metz, Nantes, Nice,
Orléans-Fours, Reims, Rouen, Strasbourg,
ZONE C : Cahen, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.



MARS

V 1		
S 2	Loro 20h - Comité des Fêtes Poker 20h - Sphères des Ecluses	②
D 3		
L 4		
M 5		
M 6		
J 7		
V 8		
S 9	Soirée dansante 20h - Ecole Braderie - Amicale paroissiale	③
D 10	Braderie - Amicale paroissiale Renais à thème Jeux 12h30 Club de l'Amitié	②
L 11		
M 12		
M 13		
J 14		
V 15	Assemblée Générale 19h30 CCP	①
S 16		
D 17		
L 18		
M 19		
M 20		
J 21		
V 22		
S 23		
D 24	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
L 25		
M 26		
M 27		
J 28		
V 29		
S 30		
D 31		



AVRIL

L 1		
M 2		
M 3		
J 4		
V 5	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
S 6	Concours hippique des 8h - Haras 12h30 TMOP - Fête de Jean Henriet	⑩
D 7	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
L 8		
M 9		
M 10		
J 11		
V 12		
S 13	Braderie - Amicale paroissiale	②
D 14	Braderie - Amicale paroissiale	②
L 15		
M 16		
M 17		
J 18		
V 19		
S 20		
D 21	Chefs de Plaque 10h30 Comité des Fêtes	④
L 22		
M 23		
M 24		
J 25		
V 26		
S 27		
D 28	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
L 29		
M 30		



MAI

M 1		
J 2		
V 3		
S 4		
D 5	Braderie - Amicale paroissiale Marché aux fleurs et vide-greniers 8h Club de l'Amitié Exposition TMOP	② ① ① ①
L 6		
M 7		
M 8	Défilé et Cérémonie 9h30 Anciens Combattants	⑥
J 9		
V 10		
S 11		
D 12		
L 13		
M 14		
M 15		
J 16		
V 17		
S 18	Randonnée gourmande semi-nocturne 17h Comité des Fêtes	①
D 19		
L 20		
M 21		
M 22		
J 23		
V 24		
S 25		
D 26		
L 27		
M 28		
M 29		
J 30	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
V 31	Fête des voisins 19h - La Tanché Concours hippique des 8h - Haras	⑧ ⑩



JUIN

S 1	Concours hippique des 8h - Haras Fête de la pêche pour tous 9h - La Tanché	⑩
D 2	Concours hippique des 8h Haras du Cotrand	⑩
L 3		
M 4		
M 5		
J 6	Repas Fête des Mères 12h Club de l'Amitié	①
V 7		
S 8	Braderie - Amicale paroissiale	②
D 9	Braderie - Amicale paroissiale Concours hippique des 8h - Haras	② ⑩
L 10		
M 11		
M 12		
J 13		
V 14		
S 15		
D 16		
L 17		
M 18	Appel du 18 juin 18h - Mairie	⑤
M 19		
J 20		
V 21	Feu de la St-Jean - Comité des Fêtes Fête de la Musique - Mairie/Asso. Les Fous chantant Spectacle - Convuls'port Restauration - La Tanché	①
S 22	Concours de pétanque Les Sphères des Ecluses Journées du patrimoine de Pays Expo TMOP	④
D 23	Journées du patrimoine de Pays Expo TMOP Visite commentée 7 écluses et lavoir Orléans-Fours Concours hippique des 8h - Haras	① ① ① ⑩
L 24		
M 25		
M 26		
J 27		
V 28		
S 29	Kermesse 14h - Ecole	③
D 30		

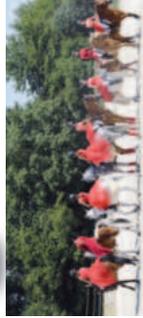


Lieux de manifestations : ① Espace culturel - ② Salle St Joseph - ③ Champcevrains - ④ Champ du Forais - ⑤ Monuments aux Morts - ⑥ Mairie - ⑦ Rivière - ⑧ Ecole - ⑨ Canal - ⑩ Haras du Cotrand - ⑪ Ile - ⑫ Biéneau - ⑬ Quai de Sully - ⑭ Les Lancières



ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES

2019



JUILLET

L 1	
M 2	
M 3	
J 4	
V 5	
S 6	
D 7	
L 8	
M 9	
M 10	
J 11	
V 12	
S 13	Braderie - Amicale paroissiale Retraite aux flambeaux 22h - Marie 8
D 14	Défilé 9h30 - Marie 6 - Jeux 16h 00 Braderie - Amicale paroissiale 2
L 15	
M 16	
M 17	
J 18	
V 19	
S 20	
D 21	
L 22	
M 23	
M 24	
J 25	
V 26	
S 27	53 ^e Spectacle pyromécanique Comité des Fêtes 0
D 28	
L 29	
M 30	
M 31	



AOUT

J 1	Concours hippique des 8h Haras du Cortard 00
V 2	Concours hippique des 8h Haras du Cortard 00
S 3	Concours hippique des 8h Haras du Cortard 00
D 4	Concours hippique des 8h Haras du Cortard 00
L 5	
M 6	
M 7	
J 8	
V 9	
S 10	Braderie - Amicale paroissiale 2
D 11	Braderie - Amicale paroissiale 2
L 12	
M 13	
M 14	
J 15	
V 16	
S 17	Vale-greniers (au silo) - Club de l'Amitié Braderie - Amicale paroissiale 2
D 18	Vale-greniers (au silo) - Club de l'Amitié Braderie - Amicale paroissiale 2
L 19	
M 20	
M 21	
J 22	
V 23	
S 24	
D 25	
L 26	
M 27	
M 28	
J 29	
V 30	
S 31	



SEPTEMBRE

D 1	
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	Concours de pêche 7h-18h30 (Canal) La Tancite
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	Exposition art et bonsai 10h-18h 0 Les Peintres en Liberté Braderie - Amicale paroissiale 2
D 15	Exposition art et bonsai 10h-18h Les Peintres en Liberté Braderie - Amicale paroissiale 2
L 16	
M 17	Prefontfort - Club de l'Amitié
M 18	
J 19	
V 20	Journées européennes du patrimoine Mairie et MOP 0
S 21	Journées européennes du patrimoine Mairie et MOP 0 Concours de pêche 13h30 0 Les Sphères des Ecluses 15h - Office de tourisme Site commémoratif 1 ^e écluses et lavoir
D 22	Journées européennes du patrimoine Visite commentée 7 écluses et lavoir 15h - Office de tourisme Concours hippique des 8h - Haras 00
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	Concours hippique des 8h 00
V 27	Concours hippique des 8h 00
S 28	Concours hippique des 8h 00
D 29	Concours hippique des 8h 00
L 30	



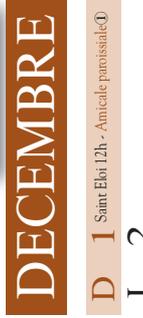
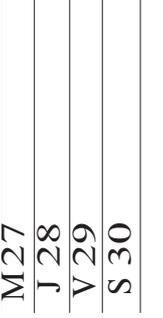
OCTOBRE

M 1	
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	Poker 20h - Les Sphères des Ecluses 0
D 6	Trail des 7 écluses Club Omnisports de Puisaye
L 7	
M 8	
M 9	
J 10	
V 11	
S 12	Braderie - Amicale paroissiale 2
D 13	Braderie - Amicale paroissiale 2
L 14	
M 15	
M 16	
J 17	
V 18	
S 19	Repas des bénévoles 20h Comité des Fêtes 0
D 20	
L 21	
M 22	
M 23	
J 24	
V 25	
S 26	
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	
J 31	



NOVEMBRE

V 1	
S 2	
D 3	Concours hippique des 8h Haras du Cortard 00
L 4	
M 5	
M 6	
J 7	
V 8	
S 9	
D 10	Théâtre Les Saltimbanques de l'Yonne 15h - Municipalité 0
L 11	Défilé 9h30 - Mairie 6
M 12	
M 13	
J 14	
V 15	
S 16	Journées Nationale des nouveaux arrivants - Mairie 0
D 17	Loto des écoles 13h30 Ecoles de Rogny et Champcevrains 0
L 18	
M 19	
M 20	
J 21	
V 22	Beaujolais nouveau 18h30 La Tancite 0
S 23	
D 24	Repas de fin d'année 12h30 Club de l'Amitié 0
L 25	
M 26	
M 27	
J 28	
V 29	
S 30	



DECEMBRE

D 1	Saint Eloi 12h - Amicale paroissiale 0
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie à 11h30 0
V 6	
S 7	Braderie - Amicale paroissiale 2
D 8	Braderie - Amicale paroissiale 2 Marché de Noël - Club de l'Amitié 0
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	Noël des écoles 18h Ecoles de Rogny et Champcevrains 0
S 14	
D 15	Repas des bénévoles 12h Club de l'Amitié 0
L 16	
M 17	
M 18	
J 19	
V 20	
S 21	
D 22	
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	
M 31	



Lieux de manifestations : ① Espace culturel - ② Salle St Joseph - ③ Champcevrains - ④ Champ du Porais - ⑤ Monuments aux Morts - ⑥ Mairie - ⑦ Rivière - ⑧ Ecole - ⑨ Canal - ⑩ Haras du Cortard - ⑪ Ile - ⑫ Bléneau - ⑬ Quai de Sully - ⑭ Les Lancières